



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

LE PAYSAGE APPROCHES EN SCIENCES SOCIALES

Introduction générale

Jean Cavailhès,

INRA, Économie et sociologie rurales appliquées à l'agriculture
et aux espaces ruraux, Dijon

Dominique Vollet,

Cemagref, UMR Métafort, Clermont-Ferrand

Les paysages sont aujourd'hui sur l'agenda des chercheurs en sciences sociales.

Le concept de paysage est l'un des fleurons de la géographie depuis toujours : pensons à von Humboldt au début du XIX^e siècle ou à Vidal de la Blache vers la fin de ce même siècle. Le paysage, c'est « ce que l'œil embrasse d'un seul coup d'œil, le champ du regard » (Brunet *et al.*, 1992). Les urbanistes et architectes s'y intéressent également depuis longtemps (la revue *Landscape and Urban Planning* a été créée dans les années 1970), mais ce n'est que depuis peu que des économistes, sociologues, juristes ou politologues ont introduit ce concept dans leur discipline. Il importe d'en connaître les raisons.

Comme il advient souvent, c'est d'Outre-Atlantique que nous vient l'intérêt social porté aux paysages. Selon Jan Brueckner, qui est un des meilleurs connaisseurs des questions urbaines, la menace que représente l'étalement urbain (*urban sprawl*) pour les paysages verts et les espaces ouverts est devenue l'enjeu principal d'un très grand nombre d'élections locales aux États-Unis. Le *Trust for Public Land* a analysé 1 376 référendums locaux consacrés aux plans urbains et soumis aux électeurs entre 1996 et 2002 dans 43 États américains, pour conclure que des politiques de sauvegarde d'espaces ouverts ont été votées dans 77 % d'entre eux. En particulier, dans le cadre de référendums intervenus parallèlement à l'élection présidentielle du 4 novembre 2004, 3,25 milliards de dollars ont été affectés, par 120 scrutins locaux, à la conservation de terres en parcs et espaces ouverts (Hopper and Cook, 2004). Ces votes ont d'autant plus de valeur qu'il est le plus souvent demandé aux électeurs s'ils accepteraient que leurs impôts locaux soient augmentés pour financer ces politiques. Un autre exemple de l'importance de cette question est celui de l'État du New Jersey qui, en 1998, a acheté un million d'acres (20 % de sa superficie) pour préserver ces terres d'un futur développement (Burchfield *et al.*, 2006). Les exemples pourraient être multipliés : les paysages, la Nature, les espaces verts, la préservation des forêts et de l'agriculture font partie des préoccupations les plus importantes du citoyen américain.

Il n'est pas surprenant que les chercheurs soient sollicités pour apporter les éclairages de leurs disciplines à ces débats de société. Bell *et al.* (2005) font le point des contributions des économistes. En langue française, Cavailhès *et al.* (2007) complètent cet état de la littérature pour la géographie et l'économie.

Il faut en retenir, en particulier, que les paysages ont une valeur résidentielle et récréative pour les habitants et les visiteurs qui jouissent des aménités qu'ils leur procurent. Si les causes de l'extension des villes vers leur *hinterland* ont longtemps été recherchées du côté du *push* (la dégradation des centres urbains, la ghettoïsation et la criminalité des métropoles américaines repoussant la *middle class* vers les *suburbs* ; Mieszkowski et Mills, 1993), aujourd'hui, c'est le *pull* qui retient l'attention. « *Open space is often cited as a primary attractor of urban and suburban residents to exurban areas located just beyond the metropolitan fringe* » (Irwin and Bockstael, 2001, p. 698).

En France, la plupart des auteurs soulignent également le rôle des aménités vertes et du cadre de vie rural dans le mouvement de périurbanisation que connaît le pays depuis une trentaine d'années. Par exemple, Le Jeannic (1997) parle du goût pour « *vivre dans un cadre naturel loin de l'agitation des villes, dans des maisons spacieuses et pourvues de jardins, tout en conservant la source de rémunération qu'est l'emploi en ville* ». L'intérêt des ménages pour leur cadre de vie, celui des promeneurs et touristes pour la beauté des sites, ainsi que les préoccupations des citoyens pour la préservation du patrimoine et de l'environnement témoignent de valeurs dont l'importance s'est accrue dans la société française depuis une ou deux décennies. Évidemment, ces valeurs sociales ne concernent pas que le paysage, mais le paysage y participe. Les hommes politiques ont perçu ces demandes et y ont répondu par un ensemble législatif consistant, qui va de l'emblématique loi spécifiquement dédiée au paysage (1993) jusqu'à des mesures de politique agricole (politique agro-environnementale, éco-conditionnalité, etc.), alors que celle-ci avait jusqu'ici la réputation d'être plutôt productiviste et peu accueillante à l'égard de telles thématiques.

L'actualité du thème **paysage** dans le monde des sciences sociales a incité les *Cahiers d'économie et sociologie rurales* à lui consacrer ce numéro spécial, qui donne quelques éclairages de recherches menées dans ces disciplines¹. Un tel numéro, même composé de huit articles, reste évidemment partiel, de plusieurs points de vue. Tout d'abord, d'autres disciplines auraient pu être sollicitées, comme l'Histoire (que l'on songe à l'admirable travail de Marc Bloch sur *les caractères originaux de l'histoire rurale française* (1968) et aux vocations qu'il a suscitées). De plus, les approches retenues sont disciplinaires et n'instaurent pas encore un dialogue entre disciplines, ou des regards croisés entre elles. Il y a à cela une raison essentielle : le paysage est un objet d'une grande complexité, comme l'ont bien montré les géographes (Brossard et Wieber, 1980 et 1984) et il est suffisamment difficile de le conceptualiser dans une discipline donnée pour ne pas tenter d'emblée d'élargir au-delà le cadre de l'analyse. Notons également que la couverture des thèmes de ce numéro aurait pu être différente (exemples : conflits d'usage, politiques paysagères, etc.), le choix de

¹ La dernière livraison d'*Économie rurale* est également consacrée au paysage. On en lira le sommaire à la fin de ce volume. Cette simultanéité montre l'à propos de la question.

ceux qui ont été retenus résultant principalement des articles soumis dans le cadre d'un appel à contribution ouvert (il ne s'agissait pas d'articles de commande).

Plus précisément, le numéro est organisé en deux temps principaux. Dans un premier, le débat sera posé en termes juridiques et économiques. Il est, en effet, apparu indispensable de présenter des éléments de cadrage sur deux questions récurrentes à la plupart des recherches relatives au paysage : comment ce champ de préoccupation est-il analysé par le droit ? Quels liens entretiennent développement et paysage ? Dans un second temps, se succéderont des travaux d'économistes, de sociologues et de géographes, qui constitueront autant d'illustrations des avancées actuelles des recherches sur cet objet « paysage » encore peu étudié par les sciences sociales (à l'exception de la géographie).

Le premier article de Philippe Guttinger propose un cadrage juridique du paysage par le droit français. Il pose les questions de sa définition et de sa qualification par les juristes. Fruits de l'Histoire, deux définitions du paysage coexistent : l'une restrictive opte pour une référence à l'esthétisme, l'autre plus large le définit comme un cadre de vie de la population. Malgré les problèmes que pose cette qualification juridique au regard de l'état actuel du droit, le droit privé fournit des éléments d'analyse utiles sur les appropriations privée, publique et collective du paysage. Ainsi, l'auteur nous invite-t-il à réfléchir sur les modalités de passage d'un droit du paysage caractérisé par l'éclatement de ses règles à un droit au paysage qui pourrait prendre appui sur la participation du public et servir de fondement à la conception des politiques publiques paysagères.

Jean-Christophe Dissart étudie les liens entre paysage et développement régional, en partant d'une définition des caractéristiques du paysage, comme Guttinger, mais en prenant appui sur l'économie publique et l'économie de l'environnement. La revue de la littérature (tant européenne que nord-américaine) réalisée tend à montrer que les aménités paysagères jouent un rôle plus important pour expliquer les évolutions de population que l'emploi (les liens de causalité étant toujours difficiles à démêler). L'auteur présente finalement un schéma de synthèse dans lequel il identifie d'abord les facteurs jouant sur l'offre et la demande d'aménités paysagères, puis les mécanismes à l'œuvre et leurs conséquences sur le développement local. Enfin, il tente de repérer les principales perspectives en termes de recherche, probablement différentes selon le contexte européen (peu attentif aux facteurs d'attractivité des différentes catégories de migrants) et nord-américain (peu soucieux de l'importance des enjeux institutionnels).

Situé également dans une perspective d'économie régionale, l'article de Dominique Vollet et Marie-Pierre Arlot cherche à vérifier la cohérence d'un ensemble de mesures sectorielles agricoles sur deux zones de Rhône-Alpes (le Trièves et les Bauges), en s'appuyant sur plusieurs grilles d'analyse inspirées de l'économie des services et différenciant types d'usage et degrés d'aménagement du paysage. Les résultats montrent une relative différenciation de l'action publique en matière paysagère en fonction des enjeux locaux (certains pouvant parler de « territorialisation »). Peut-on pour autant y voir les premiers signes de l'émergence

d'un droit au paysage appelé de ses vœux par Guttinger ? Rien n'est moins sûr, tant sont hétérogènes les politiques analysées et les institutions en jeu...

Les deux articles suivants font appel à l'économie de l'environnement pour fournir une aide à la décision publique en matière paysagère. Celui de Francesca Marangon et Francesco Visintin tire son originalité d'une application comparée d'une méthode d'évaluation contingente relativement classique entre deux pays physiquement proches mais au passé très différent (Italie et Slovénie). Jeanne Dachary-Bernard applique une méthode encore peu usitée en France par les économistes de l'environnement, l'approche multi-attributs qui, à la différence de la méthode d'évaluation contingente, présente l'avantage de permettre d'estimer la valeur de chacun des éléments naturels. L'application réalisée dans les Monts d'Arrée en Bretagne vise à comparer les attentes de différentes catégories de populations vis-à-vis de divers scénarii de politiques publiques. L'évaluation du paysage par les Italiens et les Slovènes est très différente. Tandis que les premiers sont très sensibles au paysage viticole, les seconds préfèrent les paysages d'avant-guerre plus variés et alternant cultures, vignes et vergers. De plus, les consommateurs slovènes, moins habitués aux mécanismes du marché, ont connu des difficultés pour entrer dans les scénarii hypothétiques présentés par l'enquête. Dans les Monts d'Arrée, les touristes, résidents secondaires et habitants permanents ont une préférence partagée pour une lande arborée. L'évaluation de différentes mesures paysagères montre un intérêt commun pour une politique visant à replanter les bocages et intégrer les bâtiments agricoles, mais ce sont aussi les mesures les plus coûteuses... Malgré les difficultés de l'exercice de monétarisation des actifs naturels, ces deux applications soulignent les apports de l'économie de l'environnement pour identifier et mesurer les attentes des consommateurs, contribuant ainsi aux débats sur les politiques paysagères.

C'est alors que des analyses sociologiques sont pleinement utiles pour apprécier les normes et les représentations des différents acteurs, apportant au décideur public la connaissance de l'acceptabilité de politiques paysagères identifiées et quantifiées par les économistes. Jacqueline Candau, Olivier Aznar, Marc Guérin, Yves Michelin et Patrick Moquay s'interrogent sur la production sociale des normes, nécessaire à la définition d'interventions publiques sur le paysage, à partir de deux territoires auvergnats et limousins (Sancy-Artense et Pays des Feuillardiers). En raison du caractère relativement nouveau de l'intervention paysagère, un conflit de normes apparaît. Les modalités d'articulation des différents systèmes de normes sont déterminantes pour assurer la coexistence des fonctions productives et récréatives des espaces concernés. Ainsi, apprend-on que les spécialités des experts sollicités ont influencé la problématisation des questions paysagères sur chacune des zones, sans qu'il y ait coopération avec les acteurs locaux..., les incitant du même coup à se désengager du processus.

Maxime Marie analyse les représentations paysagères pour une catégorie d'acteurs entretenant la majeure partie de l'espace rural : les agriculteurs. Utilisant des appareils photos jetables comme moyen d'enquête, il a étudié ces représentations à partir d'un échantillon varié d'agriculteurs normands. Une coupure générationnelle apparaît nettement. Alors que les jeunes agriculteurs identifient le rôle de l'agriculture dans la constitution du paysage, de plus en plus « consommé » par des urbains, les plus

âgés restent très attachés aux seules fonctions productives (par exemple, en accordant une image très positive aux paysages remembrés). Peut-on pour autant parler d'un conflit de générations ? Il est difficile d'être affirmatif sur ce point, mais la prise en compte de ces différences marquées dans les représentations des agriculteurs semble incontournable à tout concepteur d'une intervention paysagère.

Prenant appui sur la définition du paysage proposée à l'issue de la conférence de Florence, Emilie Droeven, Catherine Dubois et Claude Feltz identifient trois champs pour apprécier la valeur patrimoniale des paysages (esthétique, affectif et scientifique). Une démarche systématique de recueil d'information a servi de base pour repérer les « paysages dignes d'être patrimonialisés », constituant ainsi une méthode originale d'inventaire des « paysages témoins ». La nature même des trois exemples retenus et analysés (une clairière forestière, un paysage industriel et une vallée) souligne bien la juxtaposition des différents champs de valeurs et du même coup, les intérêts de la démarche (son adaptabilité et sa souplesse) comme ses limites du point de vue méthodologique (en particulier, la dépendance à la disponibilité documentaire). L'atout principal de l'approche proposée est bien de produire de la connaissance sur la signification voire la « valeur » de paysages, complétant ainsi les démarches d'économie de l'environnement, présentées précédemment.

En fait, c'est bien grâce à la mise en regards croisés par les différentes disciplines que les scientifiques sont en mesure de répondre aux questions de société posées au sujet du paysage. Les contributions disciplinaires proposées ici représentent une étape indispensable dans cette direction. Elles ont toutes largement posé et traité la question de la définition du paysage, tantôt juridique, économique, géographique ou sociale, comme celle relative à sa « valeur ». D'autres disciplines, non présentes dans ce numéro spécial, auraient pu très utilement contribuer à cette réflexion. Nous pensons en particulier à l'Histoire, aux sciences de gestion, voire aux sciences cognitives ou de l'information, pour l'instant très peu mobilisées sur le paysage. Comme en attestent plusieurs articles de ce numéro spécial (en particulier ceux de Candau *et al.*, et Marie), appréciation scientifique et valeur affective accordée par les acteurs locaux ne sont pas forcément concordantes. La construction d'un projet de paysage par une « démarche participative », largement évoquée dans les conclusions de plusieurs de ces articles (Guttinger, Marie, Droeven *et al.*, en particulier), peut permettre de mettre en débat les normes sociales, techniques et juridiques ainsi que les valeurs et développements économiques liés au paysage. Ceci pourrait constituer la base de nouveaux questionnements, tant pour le scientifique que pour le praticien ou le décideur public. Nous espérons que les contributions de ce numéro spécial constitueront autant de jalons permettant d'avancer dans cette ambitieuse direction.

Bibliographie

Bell K.P., Boyle K.J. and Rubin J. (2005). *Economics of Rural Land-Use Change*, Aldershot, Ashgate Publishing Limited, 272 p.

- Bloch M. (1968). *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin.
- Brossard T., Wieber J.-C. (1984). Le paysage, trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie, *L'Espace Géographique*, 1, pp. 5-12.
- Brossard T., Wieber J.-C. (1980). Essai de formulation systémique d'un mode d'approche du paysage, *Bulletin de l'Association des Géographes français*, 468, pp. 103-111.
- Brunet R., Ferras R. et Théry H. (1992). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus-la Documentation française, 470 p.
- Burchfield M., Overman H.G., Puga G. and Turner M.A. (2006). The determinants of urban sprawl: A portrait from space, *Quarterly Journal of Economics*, 121 (2), pp. 587-633.
- Cavailhès J., Brossard T., Hilal M., Joly D., Tourneux F.-P., Tritz C. et Wavresky P. (2007). Valeur des paysages ruraux et localisation résidentielle, in: *Agriculture, développement régional et politiques publiques. Quels enjeux pour l'action et pour la recherche ?*, Aubert F., Piveteau V., Schmitt B. (éds), Versailles, Éditions Quae, à paraître.
- Hopper K., Cook E. (2004). *Conservation Finance Handbook. How Communities Are Paying for Parks and Land Conservation*, San Francisco, The Trust for Public Land, 211 p.
- Irwin E.G., Bockstael N.E. (2001). The problem of identifying land use spillovers: Measuring the effects of open space on residential property values, *American Journal of Agricultural Economics*, 83 (3), pp. 698-704.
- Le Jeannic T. (1997). Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes, *Économie et statistique*, 307 (7), pp. 21-41.
- Mieszkowski P., Mills E.S. (1993). The causes of metropolitan suburbanization, *Journal of Economic Perspectives*, Summer, pp. 135-147.